

SAFETY DATA SHEET

PROSOCO, Inc.



Date d'émission 24-oct.-2014

Date de révision 24-oct.-2014

Version 1

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Consolideck® Concrete Protector

Autres moyens d'identification

Code du produit 46022

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Aspect solution aqueuse

État physique liquide

Odeur inodore

HNOC (danger non classé autrement)

This product contains a material that can cause serious lung damage or impairment if inhaled as an aerosol or fine mist.

autres informations

DO NOT ATOMIZE DURING APPLICATION. DO NOT BUFF OR BURNISH AFTER APPLICATION

2.84615 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	60 - 100	*
Proprietary - Fluorochemical Urethane	Undisclosed	1 - 5	*
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

- Contact avec les yeux** Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- Inhalation** Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
- Ingestion** Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

- Symptômes** Inhalation of mists or vapors may cause serious lung damage or impairment if inhaled.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

- Moyens d'extinction inappropriés** Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit absorbant non combustible. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire DO NOT ATOMIZE DURING APPLICATION. DO NOT BUFF OR BURNISH AFTER APPLICATION.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation. DO NOT ATOMIZE DURING APPLICATION. DO NOT BUFF OR BURNISH AFTER APPLICATION.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	inodore
Aspect couleur	solution aqueuse Aucun renseignement disponible	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	8.02		
Point de fusion/point de congélation	0 °C / 32 °F		
Boiling point/boiling range	Aucun renseignement disponible		
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F		
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
densité	1.02		
Solubilité dans l'eau			
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible		
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Pas un explosif		
Propriétés comburantes	Sans objet		

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit	Éviter le contact avec la peau, les yeux et l'inhalation des vapeurs Inhalation of mists or vapors may cause serious lung damage or impairment if inhaled
Inhalation	Inhalation of mists or vapors may cause serious lung damage or impairment if inhaled.
Contact avec les yeux	Peut causer une irritation.
Contact avec la peau	La substance peut causer une légère irritation de la peau.
Ingestion	Peut être nocif par ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	= 5230 mg/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	This product contains a material that can cause serious lung damage or impairment if inhaled as an aerosol or fine mist.
-----------	--

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	système nerveux central, YEUX, Appareil respiratoire.
Danger par aspiration	Risque de lésions graves aux poumons (par aspiration).

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue	2.84615 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .	
ETAmél (orale)	519777 mg/kg
ETAmél (cutané)	944146 mg/kg mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	-	10000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	1919: 48 h Daphnia magna mg/L LC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	-0.064

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**DOT**

Not Regulated for all modes of transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

This product contains a Proprietary ingredient subject to TSCA 12(b) export notification. For US domestic sale or use only.

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
 LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Dipropylene glycol monomethyl ether - 34590-94-8	34590-94-8	1 - 5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par

Regulatory Department

Date d'émission

24-oct.-2014

Date de révision

24-oct.-2014

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Material Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique